COMPTABILITÉ DES PAIEMENTS FONDÉS SUR DES ACTIONS

1 demi journée

NIVEAU 1 - LES ESSENTIELS EN 3 HEURES

PROGRAMME DE LA FORMATION

INTRODUCTION AUX PLANS DE RÉMUNÉRATION FONDÉE SUR DES ACTIONS

› Différents types de plans et leurs caractéristiques principales
› Dates-clés d'un plan fondé sur des actions (date d'octroi, période de vesting, date d'exercice…)
Illustrations concrètes des différentes formes de paiements fondés sur des actions

TRAITEMENT COMPTABLE SELON IFRS 2

› Distinction entre plans cash?settled et plans equity?settled et impact de la classification sur le traitement comptable
› Principes d'évaluation initiale et ultérieure des options accordées et principales difficultés rencontrées
› Typologie des conditions de vesting et impact sur l'évaluation et la comptabilisation des plans
› Principales divergences avec le traitement en règles françaises
Cas pratiques : calcul des impacts au compte de résultat et au bilan d'un plan equity-settled et d'un plan cash-settled en normes IFRS
Quiz sur l'approche en normes IFRS et en normes françaises

OBJECTIFS

Appliquer les principes comptables essentiels liés aux rémunérations basées sur des actions.
Comparer les principales divergences entre normes IFRS et normes françaises pour un traitement adapté.
Évaluer les conséquences financières des différents types de plans sur les états financiers pour anticiper les impacts comptables.

LES PLUS DE CETTE FORMATION

Une formation courte et ciblée pour comprendre rapidement les mécanismes comptables des stock-options et autres plans fondés sur des actions
Des cas pratiques et quiz interactifs pour visualiser immédiatement les impacts financiers au bilan et au compte de résultat
Une approche comparative IFRS / normes françaises pour mieux appréhender les divergences et leurs conséquences
Un format à distance en petit groupe pour un apprentissage personnalisé et une application directe en entreprise

PUBLIC ET PRÉREQUIS

Responsables financiers, consolidation et comptabilité, Consolideurs, Comptables, Experts comptables, Commissaires aux comptes, Membres du département des Ressources Humaines
Aucun niveau de connaissance préalable n'est requis

MOYENS PÉDAGOGIQUES, TECHNIQUES, ENCADREMENT

Formation à distance : Trois visuels : l'animateur en vidéo, la présentation, un paperboard virtuel Quiz interactifs 6 participants maximum Avant : vidéo pédagogique Pendant la session : présentation des grands principes, exposé des incidences concrètes, exemples tirés des états financiers récents. Les cas pratiques et les quiz interactifs permettent de s'assurer de l'acquisition des connaissances. Après : fiche de synthèse. L'animateur est disponible à l'issue de la formation pour répondre à toute question relevant de la formation.

SUIVI ET ÉVALUATION

Feuille d'émargement et attestation de fin de formation
Évaluation à chaud et à froid

PROCHAINES SESSIONS

Formation à distance :
le 11 mars 2026 de 14:00 à 17:00
le 26 juin 2026 de 14:00 à 17:00
le 22 septembre 2026 de 14:00 à 17:00
le 27 novembre 2026 de 14:00 à 17:00

A définir :
le 23 septembre 2025 de 14:00 à 17:00
le 28 novembre 2025 de 14:00 à 17:00

Sessions en régions :
www.gereso.com/FHCSTO

BULLETIN D'INSCRIPTION

GERESO SAS - 38 rue de la Teillaie
CS 81826 - 72018 LE MANS Cedex 2
Tél. 02 43 23 09 09 - Fax 02 43 23 77 07
formation@gereso.fr - www.gereso.com

Participant(e)

☐ Mme ☐ M. Nom .....

Prénom .....

Fonction .....

E-mail .....
(obligatoire pour accéder à vos documents personnalisés, avant et après votre formation)

Tél. (ligne directe) .....

Tél. mobile (pour infos de dernière minute) .....

Mesures compensatoires pour les personnes en situation d'handicap :

.....

Formation choisie

Titre .....

Référence .....

Dates .....

Lieu .....

Options proposées pour certaines formations :
- Accès e-ressources pendant un an (remise de 40% sur le prix public)
- Veille juridique pendant un an (remise de 70% sur le prix public)
- Expertise décisionnelle d'une heure (remise de 30% sur le prix public)

Merci de préciser votre choix :

☐ Accès e-ressources* ☐ Veille juridique* ☐ Expertise décisionnelle

Indiquez le tarif total (Formation + option(s) choisie(s)) .....

Entreprise / Établissement

Raison sociale .....

Adresse .....

Code postal |_|_|_|_|_| Ville .....

Téléphone ..... Fax .....

N°d'identification (TVA intracommunautaire) .....

Code APE / NAF ..... N° Siret |_|_|_|_|_|_|_|_|_|_|_|_|_|_|

Responsable de l'inscription

☐ Mme ☐ M. Nom ..... Prénom .....

Service/Fonction .....

Tél. (ligne directe) ..... E-mail .....

Facturation/Règlement

☐ **FACTURE À ADRESSER À L'ENTREPRISE / L'ÉTABLISSEMENT :**

À l'attention de ☐ Mme ☐ M.

Nom .....

Prénom .....

Service/Fonction .....

E-mail .....

Libellé de la facture .....

.....

Si la facture est à adresser à l'entreprise mais à une autre adresse ou un autre service, merci de préciser .....

.....

.....

.....

Un numéro de bon de commande interne à votre entreprise doit-il apparaître sur la facture ?

☐ OUI ☐ NON

Si OUI, numéro : .....

GERESO se réserve le droit de facturer une pénalité forfaitaire si le client n'a pas transmis son bon de commande avant le début de la formation

Prise en charge (si parcours certifiant) :

☐ CPF ☐ Entreprise ☐ OPCO

☐ **FACTURE À ADRESSER À L'OPCO :**

Nom de l'OPCO .....

Numéro de prise en charge .....

Adresse de votre OPCO .....

.....

Code postal |_|_|_|_|_|

Ville .....

Si GERESO n'a pas reçu l'accord de prise en charge de l'OPCO le dernier jour de la formation, le client sera facturé de l'intégralité du prix de la formation.

Fait à : Le :

Signature et cachet de l'Entreprise / l'Établissement, précédés de la mention « bon pour accord » :

La signature de ce bulletin d'inscription vaut acceptation des conditions générales de vente précisées sur *www.gereso.com/mentions-legales-et-cgv*

Les informations recueillies sur ce formulaire sont nécessaires au traitement de votre inscription et sont enregistrées dans un fichier informatisé par GERESO dans la finalité de traitement de votre demande. Conformément à la loi "informatique et libertés", vous pouvez exercer votre droit d'accès aux données vous concernant et les faire rectifier ou supprimer en vous adressant à : dpo@gereso.fr
** Les options "accès aux e-ressources pédagogiques" et "veille juridique", proposées en option en complément de la formation, sont renouvelables annuellement par tacite reconduction, sauf résiliation notifiée un mois avant la date d'échéance.*